

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5347>



Communiqué de presse : Grève du 28 et 29 juin au Collège des Loges.

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Communiqués -



Publication date: mercredi 28 juin 2017

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Nevers, le 28 juin 2017

Les personnels enseignants du collège des Loges ont décidé un appel à la grève demain et après-demain alors que doivent se dérouler les épreuves du Brevet. Ce préavis a été envoyé en fin de semaine dernière sur des revendications qui sont reprises dans l'article publié ce matin dans le journal du centre.

La section départementale du SNES-FSU 58 tient à apporter son soutien aux personnels. Ceux-ci pensaient avoir été entendus au printemps lors de leur précédente action menée avec les parents d'élèves. Ils se retrouvent aujourd'hui sans évolution de la dotation en moyen d'enseignement pour la rentrée alors qu'ils ont construits des projets comme il leur avait été demandé.

Nous rappelons que pour les enseignants, il faut des raisons sérieuses pour lancer un appel à la grève sur une journée d'examen. Une telle grève oblige l'administration à réorganiser les surveillances d'examen, mais ne risque en aucun cas d'empêcher les élèves de passer leur examen. L'autorité académique prendra ses responsabilités pour que l'examen ait lieu de toutes façons. Par contre, son caractère symbolique montre l'engagement et la détermination des personnels pour obtenir des conditions d'études satisfaisantes pour les élèves l'an prochain, et pour qu'aucune fratrie ne soient séparée en raison des refus de dérogation.

Le SNES-FSU 58 s'étonne que la direction académique n'ait pas reçu les personnels du collège des Loges durant la période du préavis pour résoudre dans le dialogue les problèmes cités et le malaise important des personnels.

Pour le SNES-FSU 58, il est grand temps qu'un dialogue avec les personnels soient conduit pour permettre une préparation de rentrée enfin sereine dans cet établissement qui attend depuis fin mai les moyens de mettre en œuvre un fonctionnement satisfaisant.

PS:

En appuis à ce communiqué, le SNES rappelle la demande qu'il avait exprimé au sein de la délégation FSU du 16 mars au CTSD de la Nièvre : "Pour la préparation de la rentrée dans le second degré, la FSU demande que l'audience qui a eu lieu le 8 mars avec les collègues des Loges conduise à une authentique prise en compte des problèmes exposés par les enseignants en termes de moyens horaires et aussi de mixité sociale."

(la déclaration complète est en ligne [ici](#))